

Espace vert des Mathelinois

ACTIVITÉS

Niveau : débutant



LÉGENDE

- Sentier principal (longueur totale : 3,5 km)
- Sentier de motoneige
- Chemin de fer
- Accès au sentier
- Distance
- Balise

SERVICES ET INSTALLATIONS

- Aire de pique-nique
- Aire de repos
- Stationnement

AVIS AUX UTILISATEURS

La marche dans les sentiers de motoneige est interdite du 1^{er} décembre au 30 avril sous peine d'amende.

Loi sur les véhicules hors route (L.V.H.R.), Chapitre V-1.3 article 72 codification 105.

